

Chères adhérentes, chers adhérents, chères familles,

La Collégiale vous convoque à l'Assemblée Générale annuelle de l'association. Cette année, nous vous proposons aussi de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur : votre présence compte.

Lundi 16 novembre 2026 – 1re convocation à 20h00 · 2de convocation à 20h30

Salle Camille Didier, rue des 22 Martyrs, St Bernard – 38660 Plateau-des-Petites-Roches

(à côté de l'Espace Culturel St Benoît)

Si le quorum (1/10 des membres présents ou représentés) n'est pas atteint à 20h00, une seconde assemblée se tient à 20h30 avec le même ordre du jour et délibère quel que soit le nombre de présents (art. 11 des statuts).

Ordre du jour

1. **Rapport moral et d'activité 2025-2026** – vote
2. **Rapport financier : comptes 2025-2026 et affectation du résultat** – vote ; budget prévisionnel 2026-2027
3. **Modification des statuts** (dont la correction de l'adresse du siège : 104 rue des 22 Martyrs) – vote
4. **Règlement intérieur : nouvelle version** – présentation et approbation
5. **Collégiale : fixation du nombre de membres (7 à 11) et élection** – vote
6. **Questions diverses** (échanges, sans vote)

Qui vote ?

Les adhérents à jour de leur cotisation 2026-2027. Les élèves de 16 ans et plus votent eux-mêmes ; pour les moins de 16 ans, un représentant légal vote, avec une voix par enfant inscrit.

Le vote par correspondance n'est pas possible. Chaque membre présent peut porter un seul pouvoir.

L'AG est le moment où chacun peut s'informer, poser ses questions et décider de l'avenir de l'école. Nous comptons sur vous, et sur de nouveaux candidats pour rejoindre l'équipe collégiale.

Les documents soumis au vote

Projet de statuts, règlement intérieur, comptes, budget et rapport moral : en ligne sur foyerpetitesroches.com au plus tard le samedi 31 octobre 2026, et envoyés sur simple demande à foyerpetitesroches@free.fr.

Envie de rejoindre la Collégiale ? Écrivez-nous ou proposez votre candidature.

La Collégiale du Foyer des Petites Roches

*Carole Bienvenu, Ann Herteleer, Titouan Chatain, Sophie Berranger,
Olivier Flambard, Michael Berranger, Marjolaine Chalumeau,
Barbara Gaillard, Marie Bernard, Muriel Burtz, Isabelle Cabut.*

8< -----

POUVOIR – Assemblée Générale du Foyer des Petites Roches du 16 novembre 2026

Vous ne pouvez pas venir ? Faites-vous représenter par un autre adhérent présent. Chaque membre présent ne peut porter qu'un seul pouvoir.

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Adhérent(e) ou représentant légal de l'élève (nom, prénom)

Demeurant à

Donne pouvoir à (nom, prénom d'un membre de l'association)

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale du Foyer des Petites Roches du 16 novembre 2026 (1re ou 2de convocation).

Fait à le

Signature, précédée de « Bon pour pouvoir »

Signature du mandataire, précédée de « Bon pour acceptation »

Le pouvoir est remis à votre mandataire, qui le présente à l'émargement, ou envoyé scanné à foyerpetitesroches@free.fr avant le 16 novembre à 12h. Un pouvoir sans nom de mandataire ne pourra pas être utilisé.